

L'affaire Benalla va plomber le quinquennat de Macron



De la même manière que la crédibilité de Hollande avait été mise à mal avec l'affaire Cahuzac, Macron va devoir traîner comme un boulet l'affaire Benalla qui est loin d'avoir livré tous ses secrets.

La parenthèse estivale est arrivée à point nommé pour l'exécutif. Il était temps. Chaque jour, les Français découvraient avec effarement la face cachée du décor élyséen au fil des révélations de la presse. Quel auteur de roman policier aurait pu imaginer pareil scénario ? Qu'un agent de sécurité reconverti en garde du corps devienne en moins de deux ans l'intime du chef de l'Etat et de son épouse. Au point d'obtenir passe-droits, avantages matériels et privilèges à faire pâlir le gratin des fonctionnaires de l'Etat.

Comment cela a-t-il été possible de la part d'un président qui se voulait vertueux ? « Je n'aime ni les castes, ni les rentes, ni les privilèges » avait lancé Macron lors de son intervention début juillet devant le Congrès réuni à Versailles. Patatras ! Deux semaines plus tard lorsque éclate « l'affaire Benalla », c'est la crédibilité de la parole du

chef de l'Etat qui est mise en cause.

Pire, face au flot des révélations dont la presse se fait l'écho au quotidien, le pouvoir reste inerte. Incapable de réagir et d'organiser la riposte. Laissant le champ libre aux oppositions requinquées par ce « cadeau » inattendu tombé du ciel.

Pas très futé le barbouze

Il faudra attendre le cinquième jour de la crise alors que les auditions à l'Assemblée nationale et au Sénat mettent en évidence des contradictions entre les déclarations de certains intervenants pour que le coupable se dénonce. Devant ses fidèles, Emmanuel Macron assume l'entière responsabilité du scandale qui secoue la France. Il couvre ainsi les faits et agissements d'Alexandre Benalla, son chargé de mission sécurité qui, le 1^{er} mai dernier, lors d'une manifestation violente à Paris était passé du rôle d'observateur à celui de justicier en s'en prenant physiquement à des auteurs de troubles. Pas très futé le barbouze déguisé en policier qu'une vidéo montre en pleine action dans deux endroits de la capitale!

Un chef d'Etat qui se déclare responsable et coupable tout en sachant qu'il ne risque rien puisque protégé par son immunité présidentielle, est révélateur de la duplicité du personnage. Fanfaronner devant ses partisans en lançant un : « Qu'ils viennent me chercher ! » relève de l'attitude provocante du petit caïd en cour de récréation. Démentir les informations données par la presse sur le montant du salaire de Benalla ou la surface réelle de son appartement dans une annexe de l'Elysée ne suffit pas à éteindre l'incendie. Tout au contraire ces démentis ne font qu'indisposer un peu plus l'opinion. Comme dit le proverbe : « Il n'y a pas de fumée sans feu ».

Et puis il y a cette étonnante dénégation qui a de quoi susciter bien des interrogations : « Alexandre Benalla n'est

pas mon amant ! ». Elle ne sert à rien sinon à donner du crédit à cette rumeur persistante qui colle à la peau de Macron. Souvenons-nous qu'on lui avait prêté une liaison avec Mathieu Gallet qu'il avait démentie en son temps. Benalla n'est pas son amant, soit, mais « qui est donc son amant ? » serions-nous tentés de lui demander.

Des questions sans réponses

Bref, le feuilleton romanesque qui a débuté trois jours après la victoire des Bleus au mondial de foot n'est pas fini. Loin de là ! La commission d'enquête du Sénat qui a suspendu ses travaux pendant le mois d'août va reprendre ses auditions en septembre. Entendra-t-elle Benalla ? La sacro-sainte règle de la séparation des pouvoirs entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire devrait normalement l'empêcher. Mais comme Benalla se dit prêt à répondre aux questions de la commission d'enquête parlementaire, on ne voit pas pourquoi les sénateurs se priveraient d'entendre les explications de l'homme qui est à l'origine de ce séisme politique et qui s'exprime abondamment dans la presse. Fera-t-il à cette occasion des révélations ? Ira-t-il jusqu'à citer des noms ? Il serait notamment intéressant de savoir qui lui a octroyé le permis de port d'armes, après deux refus du ministère de l'Intérieur ? Qui lui a attribué ce luxueux logement du Quai Branly après qu'il a été sanctionné ? Qui l'a promu lieutenant-colonel de la réserve opérationnelle dans la gendarmerie alors qu'il n'avait que le grade de brigadier-chef ?

D'autres questions, plus graves se posent, qui touchent à la sécurité intérieure de notre pays. Sans verser dans le complotisme, il est permis de se demander si, avant d'être admis dans le saint des saints de la République, ce Franco-marocain a fait l'objet d'une enquête sérieuse de nos services secrets ? Qui, aujourd'hui, peut certifier que ce jeune homme n'a pas des accointances avec un pays étranger ? « Alexandre Benalla n'a jamais détenu le code nucléaire » a affirmé

Macron. Se peut-il néanmoins qu'il ait eu accès au PC Jupiter situé dans les sous-sols de l'Élysée, là où se trouve le poste de déclenchement de l'arme nucléaire ? C'est un point que la justice qui est saisie du dossier devra éclaircir. Et, il est à craindre qu'on ne soit malheureusement pas au bout de nos surprises ! Avant de vouloir réformer la France, il serait indispensable que Macron commence par se remettre lui-même en question.

Alain MARSAUGUY